



Canton de  
Bordères/Echez  
-----  
Commune d'IBOS

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 11/10/2023

Reçu en préfecture le 11/10/2023

Publié le

ID : 065-216502260-20230925-2023059-DE



Séance du 25 septembre 2023 à 18h

2023/059

**Présents :** Denis FEGNE, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Michel DUHAMEL, Dominique GAYE, , Jean-Baptiste MARTINEZ, Alexandre ARRIZABALAGA, Serge ALMENDRO, Hélène FRANCES, Bruno CAZERES, Stéphanie MARQUEZ, Bernard LHOSSEIN, Caroline ECORCHON,

**Absents :** Noémie DEUTSCH (procuration pour Philippe SOULE PERE), Gisèle VINCENT (procuration pour Denis FEGNE), Laetitia CAZABAN, Juliette SALANNE (procuration pour Serge ALMENDRO), Ingrid BOUTARFA, Jean-Christophe MADELAINE (procuration pour Sébastien ABADIE), Régine TOSON (procuration pour Dominique GAYE), Sandrine TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice : 22

Date de la convocation : 19 septembre 2023

### MARCHE DE TRAVAUX – RUE DE BERNIS

M. le Maire informe le conseil municipal du marché de travaux concernant la réhabilitation de la rue de Bernis suite aux travaux d'enfouissement de réseau.

Ces travaux prévoient la :

- Modification des bordures de trottoir,
- Création d'entourage d'arbres,
- La pose d'enrobé sur voirie (noir) et trottoir (gris clair).

5 entreprises ont répondu à ce marché :

Classement	Entreprises	Base	Variante	Observations
5	MALET	168444,00	sans	BP 2023 = 130 000 €
4	SBTP	149680,80	sans	
3	GEOVIA	135495,40	sans	
2	ROUTIERE	125415,60	106299,60	
1	COLAS	121632,19	105127,37	

L'entreprise COLAS pour un montant de 121 632,19 € TTC est la mieux placée pour répondre aux critères de sélection de l'offre (70% le prix et 30% la technique).

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce marché de travaux confié à l'entreprise COLAS pour un montant TTC de 121 632,19 €.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE